

Le Mag

LOGEMENT : AGIR POUR UN VERCORS VIVANT TOUTE L'ANNÉE



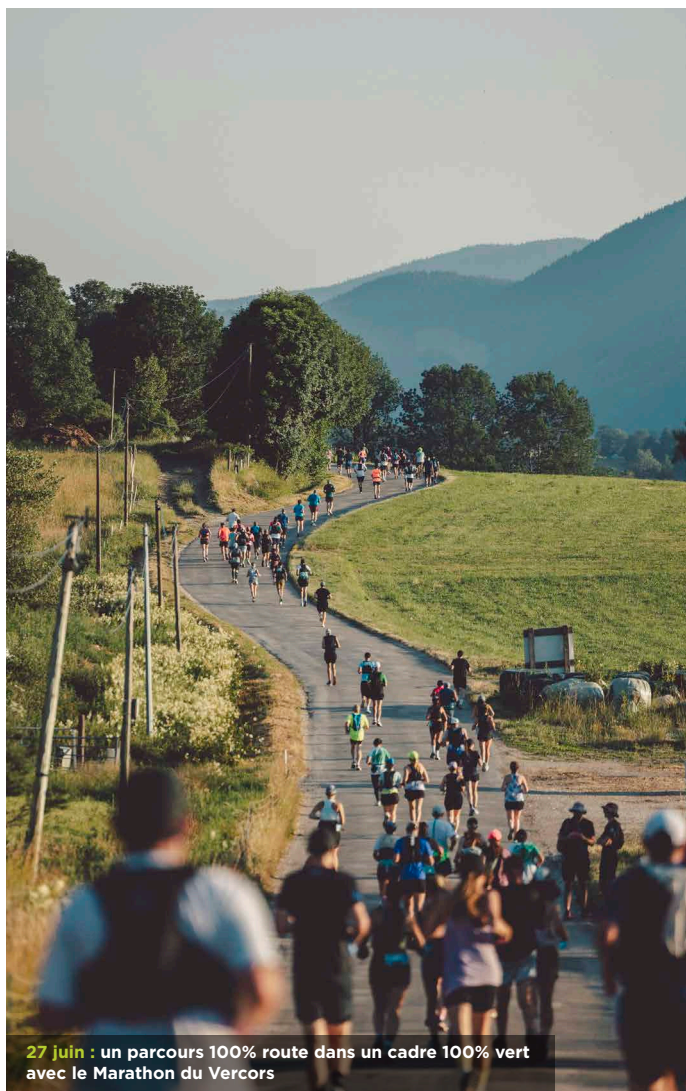
Retour en images sur les actions de la CCMV



29 août : plus de 92 associations étaient présentes lors du Forum intercommunal des associations qui s'est tenu cette année au Centre nordique d'Autrans



22 juillet : direction l'alpage bovin de la Molière pour une randonnée pastorale avec au programme une rencontre avec les vachers et les éleveurs



27 juin : un parcours 100% route dans un cadre 100% vert avec le Marathon du Vercors



9 juin : les acteurs de l'accompagnement et du financement de projets ont accueilli une trentaine de personnes lors du Forum de l'entrepreneuriat



21 septembre : plus de 90 participants ont répondu présents aux rencontres professionnelles pour tisser du lien et échanger sur leur entreprise



Arnaud Mathieu

**PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS**

Maire de Villard-de-Lans

Préserver ce qui fait la force de notre territoire

L'été 2026 nous a fait sentir de façon brûlante les manifestations du dérèglement climatique. Chaleur, sécheresse, baisse des débits d'eau : ces épisodes nous rappellent avec une acuité particulière combien notre environnement et notre qualité de vie sont à préserver.

En place depuis l'été 2024, nous avons intensifié le suivi de la ressource en eau potable en mesurant et comparant l'évolution des débits. Cette surveillance nous permet de connaître les fragilités de nos réseaux et d'orienter les investissements sur le renforcement de nos installations. Cela concerne autant l'alimentation en eau potable que la protection contre les incendies, notamment en forêt.

Autre ressource précieuse, l'agriculture du Plateau souffre du changement climatique avec un impact sur la production et l'alimentation du bétail. L'action de la CCMV en faveur de la mise à disposition du foncier agricole se poursuit pour répondre aux besoins plus importants de terres dans ce contexte difficile.

Dans le même temps, l'attractivité de notre territoire s'affirme avec force et la question du logement y occupe une place centrale. Avec pragmatisme et détermination, nous avons réorienté notre politique d'aménagement

et d'urbanisme au service des familles et de tous ceux qui souhaitent s'installer durablement sur le territoire, contribuant à sa vitalité économique, touristique et sociale. En s'appuyant sur la loi Le Meur, les communes disposent de nouveaux outils pour créer les conditions d'un équilibre pérenne. Nous allons nous en emparer.

Au fil de ces pages, vous découvrirez que la vie sociale et culturelle n'est pas en reste. Avec la création d'un service dédié, l'accès à la vie associative, à la lecture publique, à l'inclusion numérique et au bien-vieillir prend tout son sens. L'année 2026 est aussi consacrée à l'étude de gouvernance de la Petite unité de vie La Revola afin d'en garantir son maintien sur le territoire.

Dans un contexte de tensions internationales sévère, où l'État impose aux collectivités des efforts sans précédent, nous consacrons notre deuxième séminaire à l'élaboration d'un pacte fiscal, qui sera le socle d'un projet de territoire réaliste et tenable.

Soutenir les initiatives locales, rapprocher les compétences et faire émerger des solutions, c'est aussi cela la force de l'action intercommunale.

Bien à vous tous

Sommaire



4

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

- Un nouveau service au cœur des enjeux de la vie du territoire
- Focus sur un projet structurant : La Revola

7

ÉCONOMIE

- Le Rocher de l'Ours : un nouvel élan pour les entreprises du Vercors

8

LOGEMENT

- Agir pour un Vercors vivant toute l'année

10

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- La ressource en eau durant l'été 2026
- Entretien du patrimoine et urgence des casses

12

TOURISME

- L'événementiel au service des valeurs et du lien humain

14

ENFANCE JEUNESSE

- Un été festif et actif

15

COUPS DE CŒUR

16

EN BREF & INFOS PRATIQUES



De gauche à droite : Saskia Bonnin, Céline Conté, Anne-Catherine Schépens, Laure Daydé, Xénia Vall-Rayrat, Alexandra Raillard, Katherine Fossa, Gwénaëlle Cayet, Mélanie Lucas

Un nouveau service au cœur des enjeux de la vie du territoire

Créé pour renforcer la cohérence des actions menées en direction des habitants, le service Vie sociale et culturelle rassemble plusieurs domaines qui contribuent directement à la qualité de vie sur le territoire : lecture publique, accès aux droits, inclusion numérique, soutien à la vie associative et accompagnement des réflexions autour du bien-vieillir. À travers ses différentes missions, il accompagne les communes, soutient les initiatives locales et facilite l'accès de tous à des services de proximité adaptés aux réalités du territoire.

LA LECTURE PUBLIQUE COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le service assure la gestion de la Médiathèque intercommunale tête de réseau (MTR) et accompagne les bibliothèques associatives et communales du territoire. Au-delà de l'accès aux livres et aux ressources documentaires, cette mission contribue à la vitalité locale grâce à la mise en réseau des équipements, aux actions culturelles et à l'accompagnement des équipes salariées et bénévoles.

Dans un territoire en constante évolution démographique, la lecture publique demeure un levier essentiel d'accès à la culture, à l'information et à l'ouverture sur le monde.

Véritables lieux de proximité, les bibliothèques du réseau constituent des espaces de rencontre et de partage qui participent pleinement à l'animation du territoire et au maintien du lien social.

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNER LES USAGES NUMÉRIQUES

La transition numérique transforme profondément les relations entre les citoyens et les services publics. Dans ce contexte, l'intercommunalité coordonne le dispositif France Services, porté par l'association PIMMS Médiation Isère, à travers le bus itinérant qui va à la rencontre des habitants.

Cette présence facilite les démarches administratives du quotidien et limite les situations de non-recours aux droits liées à l'éloignement géographique ou aux difficultés numériques. Le service assure également une mission de coordination territoriale autour de l'inclusion numérique afin de permettre à chacun de conserver son autonomie face à la dématérialisation croissante des démarches.



200
associations actives
sur le territoire

Soutenir la richesse du tissu associatif

Avec plus de **200 associations actives** dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité, du patrimoine ou des loisirs, le territoire bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique. Ces structures contribuent à l'animation des villages, au lien social et à l'attractivité locale. Le service accompagne ces acteurs en favorisant les coopérations et le développement de projets collectifs.

Parmi les temps forts figurent le **Forum intercommunal des associations**, qui rassemble chaque année près d'une centaine de structures, ainsi que la campagne annuelle de subventions.

Focus sur un projet structurant : l'étude de gouvernance de la Petite unité de vie La Revola

Parmi les projets pilotés par le service, l'étude de gouvernance de la Petite unité de vie, portée par l'association La Revola, constitue une démarche majeure pour l'avenir du territoire.

Face au vieillissement de la population et à l'évolution des besoins d'accompagnement, la CCMV a engagé, à la demande de l'association et en lien étroit avec son conseil d'administration et ses partenaires, une réflexion stratégique sur l'avenir de sa gouvernance. L'année 2026 est consacrée à une étude visant à analyser l'organisation actuelle de la structure, clarifier le rôle des différents acteurs et identifier les modalités de gouvernance les plus adaptées pour garantir sa pérennité. Plusieurs scénarios seront étudiés au regard des besoins du territoire et des orientations portées par les élus.



Cette réflexion s'inscrit dans une dynamique plus large engagée par la CCMV autour du bien-vieillir. À la suite d'un diagnostic territorial partagé avec les habitants, les élus et les partenaires locaux, une **Charte des solidarités avec les aînés** a été élaborée avec la MSA*. Véritable feuille de route territoriale, elle fixe les grandes orientations de l'action publique en faveur des seniors et identifie plusieurs priorités : mobilité, lutte contre l'isolement, accès aux services, habitat ou encore participation à la vie sociale.

Cette démarche illustre pleinement le rôle du service Vie sociale et culturelle en matière d'ingénierie territoriale : créer les conditions du dialogue entre les acteurs, accompagner les élus dans leurs réflexions et contribuer à structurer une politique publique adaptée aux enjeux du vieillissement.



LE MOT DE Xénia Vall-Rayrat,

Vice-Présidente en charge de la Vie sociale et culturelle

UN SERVICE TOURNÉ VERS L'AVENIR

« Le service Vie sociale et culturelle traduit une ambition simple : faire de la proximité, de la solidarité et de l'accès aux services des priorités pour notre territoire. Qu'il s'agisse de lecture publique, d'accès aux droits, de soutien à la vie associative ou de réflexion autour du bien-vieillir, nous souhaitons construire des réponses adaptées aux besoins des habitants et préparer collectivement les défis de demain. »

*MSA : Mutualité sociale agricole

C'EST UN EMBALLAGE OU PAS ?

Si c'est

OUI

c'est dans la
poubelle jaune



Cet aérosol est
un emballage



Si c'est

NON

c'est dans la
poubelle noire



Ce rasoir est
un objet



Un petit geste, un grand impact



Le Rocher de l'Ours : un nouvel élan pour les entreprises du Vercors

Après l'achèvement cet été des travaux de viabilisation, le lotissement Rocher de l'Ours, sur la ZAE des Geymonds, à Villard-de-Lans, prend forme. Avec trois lots sur quatre déjà pourvus, cette nouvelle offre foncière signe une stratégie claire de la CCMV : permettre aux entrepreneurs de se développer sur le territoire.

L'achèvement des travaux de viabilisation marque une étape concrète dans la création du lotissement Rocher de l'Ours, aux Geymonds. Exclusivement destiné aux activités productives (artisanat, industrie, transformation ou fabrication), ce tènement de 7 000 m² offre non seulement des perspectives d'extension aux entreprises déjà implantées sur le territoire, mais permet l'accueil de nouvelles activités qui contribueront au recrutement local et au déploiement de savoir-faire sur le plateau.

7 000 m²

de tènement destiné
aux activités productives



UN DERNIER LOT À POURVOIR

« Au lancement du projet, une division en 6 lots avait été privilégiée », explique la chargée de mission à l'économie et aux ZAE pour la CCMV. « Les élus ont fait le choix de rester à quatre lots pour permettre aux entreprises intéressées de disposer de plus d'espace ».

Trois ont déjà trouvé preneurs sur des parcelles allant de 1150 m² à 1900 m² et devraient passer en phase de construction des bâtiments courant 2027. Le dernier lot de 1775 m² reste disponible.

Pour rappel, la commercialisation s'effectue sous la forme d'un bail à construction. Contrairement à une vente classique, l'entreprise ne devient pas propriétaire du terrain, mais bénéficie d'un droit à construire et d'exploiter son bâtiment pendant une durée de 60 ans, ce qui lui permet d'amortir largement son investissement.

Le bail à construction est une garantie durable du maintien de cette zone à l'activité économique productive et un moyen efficace pour lutter contre la spéculation foncière.



LA PAROLE À Pierre Martin-Jarrand,

Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi

UNE OFFRE ÉQUILIBRÉE ENTRE NOS DEUX VALLÉES

« Avec 8 zones d'activités, 100 établissements et 600 emplois, la vitalité économique est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire. En s'appuyant sur un développement harmonieux et durable entre nos deux vallées, chaque secteur doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités de croissance et de création d'emplois. C'est dans un esprit de dialogue, d'équilibre territorial et d'innovation que nous poursuivons notre engagement au service des entreprises et des habitants. Être à l'écoute de l'ensemble des acteurs économiques, comprendre leurs besoins, les accompagner dans leurs projets de développement, comme dans les difficultés qu'ils rencontrent, est au cœur de notre action. Entreprendre en montagne implique des contraintes spécifiques (foncier limité, accessibilité, saisonnalité, exigences environnementales, etc.). Ces réalités nous conduisent à rechercher ensemble des solutions adaptées, conciliant développement économique, préservation de notre cadre de vie et qualité de l'emploi. »



Programme Le 1901 à Saint-Nizier-du-Moucherotte

Agir pour un Vercors vivant toute l'année

C'est incontestable, notre territoire séduit ! Son cadre de vie, ses paysages, son dynamisme économique et son attractivité touristique en font un espace de vie très prisé. Ce succès a cependant son revers avec, depuis 2020, une fréquentation qui s'est intensifiée et une grande difficulté pour la population active de se loger à l'année.

Comme sur d'autres territoires de montagne, la forte proportion de résidences secondaires (55,8 % pour le Vercors 4 Montagnes) et le développement des hébergements touristiques, réduisent mécaniquement le nombre de logements disponibles pour la résidence principale.

À cette tension, s'ajoutent des prix de l'immobilier en hausse qui compliquent le parcours résidentiel des habitants, et spécifiquement pour ceux dont les emplois sont moins rémunérés. *« Pour les jeunes ménages qui souhaitent s'installer, pour les salariés recherchés par nos entreprises locales, comme pour les saisonniers, l'équation est souvent la même : peu de logements disponibles, des prix inadaptés à leurs ressources et une concurrence forte avec les résidences secondaires et l'hébergement touristique »,* résume Arnaud Mathieu, Président de la CCMV, en charge du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H).

La question du logement locatif à l'année est un défi collectif avec des conséquences bien réelles sur l'équilibre du territoire. *« Il ne s'agit pas d'opposer tourisme et habitat permanent, poursuit-il, mais bien de rééquilibrer notre offre entre accueil des visiteurs et besoins de ceux qui font vivre le territoire toute l'année ».*



« Par des mesures concrètes, nous souhaitons encourager et accompagner les propriétaires de résidences secondaires dans la location permanente de leurs logements »

Arnaud Mathieu, Président de la CCMV.

DE NOUVEAUX OUTILS À LA DISPOSITION DES COMMUNES

Différentes actions visant à rendre le logement plus accessible sur le territoire sont déjà déployées. Depuis 2022, la modification n°1 du PLUi-H impose que tout projet de plus de 5 logements intègre 20% d'accession sociale, à destination des résidents permanents.

Depuis fin 2025, l'accès aux 15 nouveaux appartements de la maison Girard-Blanc à Villard-de-Lans, permet aux saisonniers de se loger.

En parallèle, grâce à son guichet des saisonniers, la CCMV centralise les offres de logements disponibles et facilite ainsi le recrutement de ces salariés auprès des entreprises locales.

L'entrée en vigueur de la loi Le Meur (21 octobre 2024) permet aux maires des communes sous tension de bénéficier de leviers supplémentaires pour agir. Différents outils contenus dans cette loi favorisent le logement permanent. Parmi ceux-ci, la servitude de résidence principale (lire page 9). *« Notre objectif n'est ni de freiner la construction ni de remettre en cause l'attractivité touristique du territoire, mais bien de permettre à tous ceux qui font le choix du Vercors d'y trouver les conditions favorables à l'installation permanente, malgré le contexte de forte tension foncière »,* conclut le Président de la CCMV.

En réorientant leur politique d'aménagement et d'urbanisme, les élus intercommunaux se donnent les moyens de répondre aux grands enjeux du territoire : préserver un Vercors vivant, attractif et habité toute l'année.



LA PAROLE À Violaine Vignon,

Vice-Présidente en charge du logement et de la transition énergétique

VERS UNE MODIFICATION N°3 DU PLUi-H

« Le locatif à l'année est un sujet majeur pour notre territoire. Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une servitude de résidence principale. Cette nouvelle règle d'urbanisme permet à l'intercommunalité de délimiter, dans son Plan local d'urbanisme, des secteurs où tous les nouveaux logements doivent être obligatoirement utilisés comme résidence principale*. Les communes vont étudier le zonage susceptible d'accueillir ces programmes spécifiques afin de l'intégrer dans une modification n°3 du PLUi-H qui sera lancée en 2027. L'ambition est de trouver les bons modèles, en adéquation avec le niveau de vie des ménages ».

*Cette interdiction de résidence secondaire ne concerne pas les 13 500 logements existants du territoire, qu'ils soient en résidence principale ou en résidence secondaire.

LE LOGEMENT EN CHIFFRES SUR NOTRE TERRITOIRE

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	PART
Résidence principale	5 664	41,3 %
Résidence secondaire	7 653	55,8 %
Logement vacant	401	2,9 %
TOTAL	13 719	100 %

STATUT D'OCCUPATION	NOMBRE	PART
Propriétaires occupants	4 033	29,4 %
Locataires Parc privé	1 291	9,4 %
Locataires Parc locatif social	340	2,5 %



Programme La Belle Etoile à Lans-en-Vercors

DÉCLARATION ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez louer en meublé de tourisme sur des plateformes telles qu'Airbnb, Abritel ou Booking, la loi Le Meur a rendu obligatoire la déclaration et l'enregistrement de votre bien.

Vous devrez enregistrer vous-même chaque meublé de tourisme sur un téléservice national disponible à partir du quatrième trimestre de l'année 2026 via le dispositif Démarche Numérique. Il vous délivrera un numéro d'enregistrement à faire figurer sur toutes vos annonces.

En tant que propriétaire d'un logement que vous mettez en location, ce dernier doit être décent et respecter des critères de performance énergétique (les logements avec un DPE en étiquette G sont interdits à la location depuis le 1^{er} janvier 2025).



Programme L'Essential à Villard-de-Lans

La ressource en eau pendant l'été 2026

Cet été aura été particulièrement éprouvant pour la ressource en eau aux plans international et national. Les alertes se sont multipliées, rappelant combien la disponibilité de l'eau devient un enjeu majeur face aux évolutions climatiques.

Dans le Vercors, cette situation fait l'objet d'une attention particulière. Depuis 2024, le service eau et assainissement de la CCMV assure un **suivi quotidien de la ressource en eau sur l'ensemble du territoire**. Chaque semaine, les données sont analysées pour comparer l'évolution des ressources d'une année sur l'autre.

OBSERVER POUR MIEUX ANTICIPER

Ce suivi permet de mesurer l'évolution de la ressource, d'identifier les secteurs prioritaires, notamment pour détecter et réparer les fuites, et de mieux connaître nos installations et nos captages.

QUE NOUS APPREND L'ÉTÉ 2026 ?

Comme l'ensemble des communes du département, notre territoire a été soumis durant l'été aux arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau. Si la situation n'a pas suscité d'inquiétude majeure, certains secteurs ont nécessité une attention renforcée.

- **À Engins**, le débit du captage "des Merciers" a diminué très tôt dans la saison, notamment en raison d'un épisode précoce de sécheresse. Des travaux d'entretien et la réparation d'une fuite importante sur le réseau ont permis de sécuriser la ressource et de stabiliser la situation.
- **À Autrans**, le débit de l'unité de production d'eau potable "du Puits" a également diminué fortement, suivant une évolution observée depuis 2022. Cette fragilité est connue et a conduit la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors et la CCMV à engager des études pour renforcer la sécurisation de l'approvisionnement, notamment sur les forages du "Trou qui souffle", afin de quantifier la ressource disponible.

Ces situations montrent l'intérêt du suivi engagé depuis 2024 : **connaître précisément nos ressources permet d'identifier les fragilités, de prioriser nos interventions et d'anticiper les investissements.**



LE MOT DE Véronique Beaudoin,

Présidente du Conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement

UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

« La ressource en eau de notre territoire est une véritable chance dans un environnement qui évolue. Cette richesse nous oblige à anticiper la diminution des débits en été et l'intensification des périodes d'étiage.

Les besoins ne concernent d'ailleurs pas uniquement l'alimentation en eau potable. Cet été, certains alpages ont dû faire face à un véritable manque d'eau. Nos espaces forestiers sont eux aussi exposés aux conséquences de sécheresses prolongées.

La gestion de l'eau s'inscrit dans une vision globale de long terme. **Nous devons sécuriser le fonctionnement de nos installations, garantir la couverture des différents besoins et prévoir des augmentations de stockage. »**

Entretien du patrimoine et urgence des casses

La Communauté de communes engage cet automne deux chantiers majeurs : la réhabilitation du forage du "Puits" à Autrans-Méaudre en Vercors et le renouvellement du réseau d'assainissement rue Paul-Pouteil-Noble à Villard-de-Lans. Ces deux chantiers illustrent le défi budgétaire et technique du service entre entretien programmé et réparations urgentes.



Unité de production d'eau potable du Puits : vue de l'intérieure

Le "Puits" à Autrans une ressource essentielle à préserver

En service depuis 1972, le forage du "Puits" à Autrans fournit aujourd'hui 40 % de l'eau potable du village, avec un volume prélevé de 155 000 m³ par an.

Même si son débit diminue lors des épisodes de sécheresse estivale, le "Puits" reste indispensable pour sécuriser l'alimentation en eau potable et diversifier les approvisionnements, en complément de l'unité de production du "Trou qui souffle".

Fléchée dans le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), la réhabilitation du forage a été préparée en amont par la CCMV. Les travaux, programmés sur septembre et octobre 2026, renouvellent l'ensemble des principaux équipements hydrauliques : quatre pompes et leurs colonnes d'exhaure, turbidimètre, vannes et ballons anti-bélier.

Le chantier, attribué au groupement d'entreprise RTS / CROS pour un montant de 142 000 € HT, sera réalisé sans incidence sur la fourniture d'eau potable.



155 000 m³

prélevé par le forage du "Puits" à Autrans
soit 40 % de l'eau potable du village

Entre les rues de Bellevue et de Paul-Pouteil-Noble à Villard-de-Lans : renouveler en urgence un réseau d'assainissement essentiel.

En juin 2026, le mauvais état général et des défauts structurels du réseau d'assainissement du secteur ont été identifiés, nécessitant des travaux immédiats. L'enjeu est de taille puisqu'environ un tiers des eaux usées de Villard-de-Lans transite par cette canalisation.

Le chantier est complexe car une grande partie du réseau longe le ruisseau de la Fauge et traverse des propriétés privées. Des contrôles de conformité des bâtiments situés dans la zone des travaux ont été réalisés. L'objectif est de vérifier que les eaux pluviales des bâtiments ne rejoignent pas le réseau d'eaux usées. Des solutions techniques adaptées sont recherchées au cas par cas afin d'accompagner les propriétaires concernés dans cette étape capitale.

Les travaux attribués au groupement CARE TP / CHEVAL BLANC TP pour un montant de 210 000 € HT vont permettre le renouvellement de 400 mètres de réseau d'eaux usées. Les branchements d'eaux usées et les regards seront également repris. Ils ont débuté mi-septembre.

L'événementiel

au service des valeurs et du lien humain

Les événements sont devenus des incontournables de l'été dans le Vercors. Bien au-delà des temps forts qu'ils offrent aux habitants et aux visiteurs, ils participent pleinement à la dynamique du territoire.

Générateurs de retombées économiques et médiatiques, ils profitent aux hébergeurs, restaurateurs, commerçants et acteurs touristiques. Vecteurs d'image et de notoriété, ils renforcent sa visibilité et son attractivité. Ils jouent également un rôle essentiel dans le lien social, en rassemblant habitants, visiteurs, associations, bénévoles et professionnels autour de moments partagés. Sportifs, culturels ou festifs, les événements s'avèrent de puissants leviers de dynamisme et de rayonnement pour le territoire.

L'agenda estival a été particulièrement riche. Parmi les nombreux rendez-vous qui ont rythmé la belle saison, retour sur quelques temps forts sur lesquels la CCMV s'est particulièrement mobilisée.

LE VERCORS BIKE EXPERIENCES, LE TERRITOIRE EN SELLE

Les 6 et 7 juin, à Autrans-Méaudre en Vercors, 600 participants se sont retrouvés pour célébrer le VTT sous toutes ses formes.

Derrière cette réussite sportive, on retrouve l'association Vercors VTT, épaulée par la CCMV, les communes et associations locales, et plus de 160 bénévoles engagés pour faire vivre l'événement. Une mobilisation qui illustre la richesse du tissu associatif local et crée une dynamique collective autour du VTT.

Vercors Bike Experiences est bien plus qu'un rendez-vous sportif : une occasion de faire découvrir le territoire à travers ses sentiers, paysages et infrastructures dédiées au VTT.



600

participants pour célébrer le VTT



LE MARATHON DU VERCORS, AU-DESSUS DES AUTRES

Le 27 juin, à Villard-de-Lans, 3 000 participants ont pris le départ du Marathon du Vercors.

500 000 € de retombées économiques et un défi hors norme : courir le marathon le plus haut d'Europe !

Un concept innovant qui fait du Vercors un terrain d'aventure et place le territoire sous les projecteurs.

Au-delà du défi sportif, l'événement fait rayonner une identité forte, entre altitude, grands espaces et dépassement de soi, tout en générant des retombées concrètes pour le territoire.



Pour un événementiel responsable

La CCMV s'engage à accompagner cette dynamique en encourageant des pratiques toujours plus responsables et respectueuses du territoire.

La Charte pour un événementiel responsable en fixe le cadre et constitue désormais un engagement pour les événements qui bénéficient d'une subvention.

Elle invite les organisateurs à agir sur différents aspects de leur manifestation, de la mobilité à la gestion des ressources, en passant par l'inclusion et les retombées locales.

L'enjeu : faire des événements un véritable atout pour le territoire, en limitant leur empreinte, en renforçant leurs retombées positives et en les rendant accessibles au plus grand nombre.



LE TOUR DE FRANCE SUR LES ROUTES DU VERCORS

Le 23 juillet dernier, le passage du Tour de France à Engins, Lans-en-Vercors et Saint-Nizier-du-Moucherotte a constitué un réel temps fort, rassemblant le long du parcours, habitants, visiteurs et passionnés. La journée s'est organisée autour de ce grand rendez-vous avec de nombreuses animations encadrant le passage très attendu de la caravane publicitaire, puis des coureurs.

Au-delà de l'ambiance festive et des retombées pour les commerces locaux, le Tour offre une formidable vitrine au Vercors : les images télévisées, notamment aériennes, valorisent les villages ainsi que leurs paysages auprès de millions de téléspectateurs, contribuant ainsi à la notoriété et à l'attractivité touristique du territoire.

UNE JOURNÉE DANS LES PAS DU TROUPEAU

Le 9 août, la 10^e édition de "Ma journée avec un troupeau", organisée à Lans-en-Vercors, a rassemblé près de 800 personnes. Devenu un rendez-vous emblématique, cet événement, piloté par la CCMV, permet de sensibiliser petits et grands au pastoralisme, au métier de berger et à la présence des troupeaux sur le territoire.

Au-delà de la découverte et des animations, cette journée contribue à valoriser une activité qui façonne les paysages et participe pleinement à l'identité du Vercors. Un moment de rencontre et de partage entre éleveurs, bergers, habitants et visiteurs. Après dix années d'existence, l'évolution des réalités du métier d'éleveur nous invite aujourd'hui à repenser la manière de faire vivre l'événement. Un nouveau chapitre doit s'ouvrir tout en restant fidèles à l'esprit qui anime cette journée depuis ses débuts.

Finalement, lorsque les événements se terminent et que le public repart, l'essentiel demeure : ce qui a été vécu, partagé et transmis. C'est cette trace, à la fois humaine, économique et territoriale, qui constitue la richesse de l'événement qui ne se mesure pas seulement à ce qu'il se passe pendant, mais à tout ce qu'il laisse après : des liens, une expérience partagée, une image renforcée et l'envie de continuer à faire vivre et découvrir le Vercors.





Fête du jeu 2026 - Soirée joueurs



Fête du jeu 2026 - Espace petite enfance

Un été festif et actif au service enfance jeunesse !

LE JEU S'INVITE À LA FÊTE !

Pour sa 5^{ème} édition, la fête du jeu intercommunale a accueilli près de 600 personnes le samedi 20 mai, à l'école d'Autrans.

L'événement, coordonné par la ludothèque Jeux m'amuse et le Service enfance jeunesse, a offert à un public toujours aussi nombreux, une belle déclinaison de jeux : créatifs, vidéos, sportifs, de société ou de rôle. Cette journée festive a pu avoir lieu grâce à l'investissement sans faille de nombreux partenaires que nous tenons sincèrement à remercier !



ENSEMBLE POUR CÉLÉBRER LES 20 ANS DE LA MAISON DES OURSONS À VILLARD-DE-LANS !

👉 Deux décennies de sourires et de moments partagés avec les enfants et leurs familles.



Stage aventure avec Roc&Co



Bivouac pêche en partenariat avec l'Agopop



Construction de cabanes à chauves-souris



VTT & rando d'âne

UN BEL ÉTÉ À ACTIV'ADOS !

L'accueil de loisirs pour les collégiens du Plateau a fait voyager les jeunes cet été : animations de proximité, séjours, stages... il y en avait pour tous les goûts !



Journée Fantastik en partenariat avec Tribal Troll



Atelier cookies

Les coups de cœur de la médiathèque

KNIGHT CLUB

Tome 1, une BD d'Arthur de Pins, éd. Dupuis • 2025

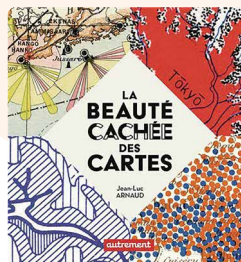
Séraphine, forgeronne intrépide, réunit sept guerriers pour défendre son village face aux croisés. Mais cette drôle de troupe est loin d'être composée de héros parfaits ! Baston, humour mordant et personnages hauts en couleur : un premier tome déjanté !



LA BEAUTÉ CACHÉE DES CARTES

Un documentaire de Jean-Luc Arnaud, éd. Autrement • 2026

Sur une double page, un court texte - poème, haïku, énigme... - répond au détail d'une carte agrandie à l'extrême devenue une composition picturale abstraite. Magnifique !



LES ACCOUCHEMENTS

Un album jeunesse de Mona H. & Lou Gille, éd. Maison sans tabou • 2025

Avec des mots accessibles et des couleurs flashy, ce petit album présente les différentes façons de naître, sans tabou et à hauteur d'enfant. Un livre pour les parents qui doivent répondre aux grandes questions de leur tout-petit. Original !



➤ Pour retrouver tous les coups de cœur des bibliothécaires du réseau : reseaumediatheques.vercors.org

Les coups de cœur de la ludothèque

L'équipe de la ludothèque Jeux m'amuse a sélectionné pour vous quelques nouvelles pépites ludiques :

HAÏKU

À partir 8 ans • De 2 à 5 joueurs

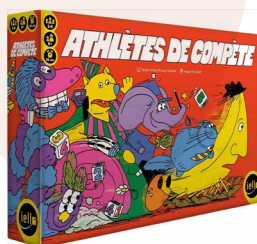
Haïku est un jeu de société coopératif. La communication passe par l'art délicat des haïkus inspirés d'estampes japonaises. Haïku est une expérience unique, alliant poésie, imagination et coopération. Avec son matériel élégant, il propose une immersion totale dans l'art japonais et la légende des Yokai's. Ce jeu séduira autant les amateurs d'art que les passionnés de jeux originaux.



ATHLÈTES DE COMPÈTE

À partir 6 ans • De 2 à 6 joueurs

La course la plus chaotique du monde ludique, pour toute la famille ! *Athlètes de Compète* est un jeu d'ambiance. Dans ce jeu de course complètement déjanté, vous recrutez une équipe d'athlètes aux pouvoirs farfelus et participez à quatre courses où rebondissements, chutes et retournements de situation s'enchaînent jusqu'à la ligne d'arrivée.



PETITE SOURIS : LA GRANDE AVENTURE

À partir de 3 ans • De 1 à 4 joueurs

Jeu de mémoire. Dans ce jeu de parcours, vous accompagnez Petite Souris à travers la forêt, en explorant des chemins remplis d'animaux et de surprises, tout en surveillant le soleil qui décline petit à petit. Dépêchez-vous : il faut rentrer avant la nuit !



VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Retrouvez les acteurs de l'accompagnement et les artisans locaux lors du **Forum de la rénovation énergétique** organisé par la CCMV le samedi 7 novembre de 9h à 12h30 à la Coupole de Villard-de-Lans.

UN BIKE PATROL REJOINT LES ÉQUIPES DE LA CCMV

Dans le cadre de sa compétence en matière de structuration et de développement de l'offre vélo sur le territoire, la CCMV accueille un nouveau Bike Patrol. Présent quotidiennement sur le terrain, il assurera des missions de surveillance et d'entretien des itinéraires balisés, afin de contribuer à leur bon état et à la sécurité des usagers. Il participera également au développement et à l'amélioration de l'offre d'itinéraires, en lien avec les projets portés par la collectivité. Enfin, le Bike Patrol jouera un rôle important de prévention et de sensibilisation auprès des pratiquants. Le rappel des bonnes pratiques à adopter sur les itinéraires et le respect du milieu et de ses acteurs sont primordiaux. Cette nouvelle présence sur le terrain permettra à la CCMV de renforcer le suivi du réseau et d'accompagner le développement d'une pratique du vélo durable, responsable et respectueuse du territoire.



L'ESPACE LOISIRS D'ORIENTATION DE CORRENÇON-EN-VERCORS FAIT PEAU NEUVE !

Dans le cadre de la gestion de l'Espace Loisirs d'Orientation assurée par la CCMV, les trois parcours d'orientation du village ont été renouvelés (sportif, patrimoine adulte ou ludique enfant) au début de l'été en partenariat avec l'Office de tourisme. Au programme : nouvelles questions et nouvelles balises pour partir à la découverte, ou à la redécouverte, des recoins du village, de son histoire et de son patrimoine. Retrouvez les dépliants sur vercors.fr ou directement auprès de l'Office de tourisme de Corrençon-en-Vercors.



Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes du massif du Vercors 04 76 95 08 96 cc-massifduvercors@vercors.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [f](#) [in](#) [@](#)



Infos pratiques

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Accueil : 04 76 95 08 96

19, chemin de la Croix Margot, 38 250 Villard-de-Lans

Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h

Vendredi : 9h-12h/14h-16h

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

www.vercors.org • cc-massifduvercors@vercors.org

Pour les entreprises : www.vercors.org/entreprises

Service eau et assainissement :

Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 62 00

Service redevance ordures ménagères :

Permanence physique mardi et jeudi 9h-12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 50 75

Accueil de loisirs Activ'ados :

Permanences physiques aux mêmes horaires que la Maison de l'intercommunalité pour les familles (pré-inscriptions, inscriptions) • 04 56 00 56 36

AGENCE CARS RÉGION

Création et renouvellement de la carte Oûra (sauf les cartes scolaires), achat de titres de transport
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h/14h-17h

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Sans RDV le mardi de 13h30 à 16h30

www.maison-emploi-entreprise.fr

LA MISSION LOCALE ISÈRE-DRAC-VERCORS

Permanences sur RDV pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans • www.missions-locales.org

ESPACE BIATHLON SKI ROUE

À Corrençon-en-Vercors : 06 86 93 71 48

www.vercors.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LANS-EN-VERCORS

04 76 94 32 31

www.reseaumediatheques.vercors.org

Mardi et vendredi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h /

14h-19h • Samedi : 10h-12h/16h-19h

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE JEUX M'AMUSE

La ludothèque vous propose des animations à travers le jeu de 0 à 99 ans.

06 33 91 20 73 • www.vercors.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Lundi 13h30-15h au 06 30 90 22 15

Mercredi 9h-10h • Vendredi 11h-12h30 au 06 02 47 16 48

CRÈCHES

• **La Maison des Oursons** : 04 76 50 96 74
Villard-de-Lans

• **Les Bout'Choux** : 04 76 95 23 84
Autrans-Méaudre en Vercors

• **Les 3 Pommes** : 04 76 95 80 85
Corrençon-en-Vercors

• **Les 3 P'tits tours** : 04 76 95 49 07
Lans-en-Vercors

• **Buissonnière** : 07 69 32 88 66
Saint-Nizier-du-Moucherotte

TÉLESPACE

Bureaux à louer pour entreprises et coworking

Villard-de-Lans : 04 76 95 08 96

STADE DU VERCORS INTERCOMMUNAL

Autrans : 04 56 00 56 30

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Attention ! Nouveaux horaires à partir du 9/11/26, valables toute l'année.

Villard-de-Lans :

Du lundi au samedi : 8h30-12h/13h30-17h

Autrans-Méaudre en Vercors :

Du lundi au samedi : 8h30-12h/13h30-17h

Saint-Nizier-du-Moucherotte :

Fermée jusqu'au 31 mars 2027